



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane

Mars
2013

Le mot de notre fondateur

« Toute la doctrine même de l'Église nous enseigne que plus l'on s'approche de Dieu et plus nous avons à pratiquer la chasteté et la virginité.

Notre Seigneur l'a bien montré par ceux qu'Il a choisis pour être auprès de Lui ici-bas. La très Sainte Vierge, saint Joseph, l'apôtre saint Jean qui L'a accompagné jusque sur le calvaire. Notre Seigneur a choisi des âmes vierges et il est normal que lorsque l'on s'approche de Dieu, l'on soit davantage spirituel et moins charnel, parce que Dieu est esprit. »

Sermon à Ecône,
le 15 mars 1975

Allez à Joseph !

Un missionnaire irlandais, Mgr P. O. Hair a été chargé plusieurs années durant, en Afrique du Sud, d'un secteur immense. De temps à autre, il visitait son troupeau dispersé. Lors d'une de ces tournées, il s'égaré. Ne sachant que faire, il prie son ange gardien,

saint Joseph et Notre-Dame du Bon Conseil. Le conseil continue son chemin mais vraiment désorienté. Enfin il arrive à un hameau.

Un paysan est en train de travailler devant sa maison. « Vous arrivez au bon moment, dit-il à l'évêque, dans la maison voisine un homme est mourant ». Le missionnaire se rend auprès du moribond. A sa vue, celui-ci se met à pleurer de joie et il s'écrie : « Ô saint Joseph ! Je savais qu'avant de mourir, vous m'enverriez un prêtre ! » « Comment cela ? » lui demande Mgr Hair. Alors le malade lui raconte : « Je suis irlandais. Encore enfant, ma mère m'apprit à prier saint Joseph : « Ô saint



Joseph, obtenez-moi la grâce d'une sainte mort ». J'ai fait cette prière tous les jours de ma vie. A 21 ans, après la guerre, je suis resté en Afrique. Tombé malade, j'ai prié saint Joseph avec encore plus de ferveur, et voici qu'il m'envoie un prêtre d'une façon inespérée ! » Le lendemain, le malade mourut dans la paix de Dieu.

On n'a jamais recours à saint Joseph en vain. Cette petite histoire n'en est qu'un exemple parmi des milliers. En effet le Bon Dieu a choisi saint Joseph pour veiller sur ce qu'Il nous a confié de plus précieux : son propre Fils et la très sainte Vierge Marie. Au Ciel, il est normal que saint Joseph continue de veiller non plus sur le Christ, désormais dans sa gloire, mais sur son Corps Mystique qu'est l'Eglise. Voici ce qu'en dit Pie IX :

« De même que Dieu établit le patriarche Joseph, fils de Jacob, gouverneur de toute l'Egypte, pour assurer au peuple le froment nécessaire à la vie, ainsi lorsque furent accomplis les temps où l'Eternel allait envoyer sur la terre son Fils unique, pour racheter le monde, il choisit un autre Joseph dont le premier était la figure ; il l'établit Seigneur et prince de sa maison et de ses biens ; il commit à sa garde ses plus riches trésors. En effet, Joseph épousa l'Immaculée Vierge Marie, de laquelle, par la

vertu du Saint Esprit, est né Jésus-Christ, qui voulut aux yeux de tous passer pour le Fils de Joseph et daigna lui être soumis.

Celui que tant de prophètes et de rois avaient souhaité de voir, non seulement Joseph le vit, mais conversa avec lui, il le pressa dans les bras d'une paternelle tendresse, il le couvrit de baisers ; avec un soin jaloux et une sollicitude sans égale, il nourrit celui que les fidèles devaient manger comme le pain de l'éternelle vie.



*Saint Joseph, notre protecteur,
mais aussi notre modèle.*

En raison de cette dignité sublime, à laquelle Dieu éleva son très fidèle serviteur, toujours l'Eglise a exalté et honoré saint Joseph d'un culte exceptionnel, quoiqu'inférieur à celui qu'elle rend à la Mère de Dieu ; toujours dans les heures critiques, elle a imploré son assistance. Or, dans les

temps que nous traversons, quand l'Eglise elle-même, poursuivie de tous côtés par ses ennemis, est accablée de si grandes calamités que les impies se persuadent déjà qu'il est enfin venu le temps où les portes de l'enfer prévaudront contre elle, les vénérables pasteurs de l'univers catholique, en leur nom et au nom des fidèles confiés à leur sollicitude, ont humblement prié le souverain pontife qu'il daignât déclarer saint Joseph Patron de l'Eglise universelle.

Ces prières ayant été renouvelées plus vives et plus instantes durant le Concile du Vatican, notre Saint Père Pie IX, profondément ému par l'état lamentable des choses présentes et voulant se mettre, lui et tous les fidèles, sous le très puissant patronage du Saint patriarche Joseph, a daigné se rendre aux vœux de tant de vénérables pontifes.

C'est pourquoi il déclare solennellement saint Joseph patron de l'Eglise catholique en ce jour consacré à la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, épouse du très chaste Joseph. »

Mais non seulement nous devons avoir recours à saint Joseph, mais encore nous pouvons trouver en lui un vrai modèle de vie chrétienne. Voici ce qu'en pense Léon XIII dans son encyclique *Quoniam Pluries* :

« En lui,

- les pères de famille trouvent la plus belle personnification de la vi-

gilance et de la sollicitude paternelles ;

- les époux, un parfait exemple d'amour, d'union des cœurs et de fidélité conjugale ;

- les vierges, tout à la fois le modèle et le protecteur de la pureté virginale.

- Ceux qui sont de noble naissance apprendront de Joseph à garder la dignité au sein même de l'infortune ; les riches comprendront, par ses leçons, quels sont les biens qui méritent le plus d'être désirés et acquis au prix de tous les efforts.

- Quant aux prolétaires, aux ouvriers, aux hommes de condition médiocre, c'est pour eux comme un droit spécial de recourir à Joseph et de se proposer son imitation. En effet, Joseph, de race royale, uni par le mariage à la plus grande et à la plus sainte des femmes, regardé comme le père du Fils de Dieu, a néanmoins passé sa vie dans le travail et a demandé à son labeur d'artisan tout ce qui était nécessaire à l'entretien de sa famille. »

Alors profitons de ce mois de saint Joseph pour le connaître un peu mieux et l'imiter, soyons nombreux à participer aux exercices de piété lors de la neuvaine préparatoire à la consécration de notre Fraternité à ce grand saint protecteur. Il sera alors pour nous un intercesseur puissant dans le Ciel. ♦ **Père Chrissent**

Réponses aux lecteurs**Qui est saint Joseph ?**

Descendant du roi David, Joseph est l'époux de la Bienheureuse Vierge Marie et le père nourricier de Notre Seigneur Jésus-Christ. Sa vocation de chef de la Sainte Famille est le signe de son éminente sainteté : quelle doit être en effet la vertu d'un homme à qui est confiée la garde du Seigneur et de sa sainte Mère !

Joseph ne fut-il pas le vrai père de Notre Seigneur Jésus-Christ ?

NON. La Foi nous enseigne que la Bienheureuse Vierge Marie a conçu miraculeusement Notre Seigneur. Affirmer le contraire, autrement dit que l'Incarnation de la deuxième Personne de la Sainte Trinité soit le fruit d'un commerce charnel, c'est professer une hérésie.

Joseph ne fut donc pas le vrai père de Jésus mais son père putatif ; c'est-à-dire que comme époux de Marie et gardien de Jésus, il fut réputé père de celui-ci sans être tel.



Saint Joseph, père putatif de Notre Seigneur Jésus-Christ

Joseph et Marie ont-ils consommé leur mariage ?

NON. On peut être marié sans avoir consommé son mariage, car le mariage consiste à donner au conjoint le droit aux actes aptes à la génération des enfants. D'un commun accord, les époux pourraient ne pas user de ce droit : ce fut le cas de Marie et de Joseph qui se vouèrent totalement à Dieu.

Dans l'Évangile, on parle des « frères du Seigneur ». Cette expression s'entend chez les sémites dans un sens large désignant également les cousins. Les frères du Seigneur étaient donc ses cousins.

Pourquoi saint Joseph est-il le modèle des pères de famille ?

La vertu du chef, la vertu du père de famille, c'est la prudence. Cette bonne disposition de l'âme qui nous permet de choisir le meilleur moyen pour atteindre le but s'exerce en trois temps :

on prend conseil d'abord - on juge ensuite - enfin on agit

Telle fut la ligne de conduite suivi par saint Joseph dans la garde de l'Enfant Jésus et de Marie. L'épisode de la fuite en Egypte en est un bel exemple. Voilà pourquoi, chers pères de famille, vous qui êtes sans cesse amenés à exercer la vertu de prudence, vous trouverez en lui un modèle pour la bonne conduite de votre foyer.

Pourquoi saint Joseph est-il le patron des artisans ?

Pour présenter aux hommes plongés dans la vie professionnelle un modèle du travail bien fait dont le but n'était pas de s'enrichir, mais simplement de faire vivre sa famille.

Joseph exerça en effet durant sa vie la profession de charpentier dont le salaire ne faisait que pourvoir aux nécessités de la Sainte Vierge et de Dieu incarné.

Cette fête est célébrée le 1^{er} mai.

Comment la dévotion à saint Joseph s'est-elle propagée ?

Solidement implantée en Orient dès l'origine du christianisme, c'est au retour des croisades (1259) que la dévotion à saint Joseph se développe dans l'Occident chrétien. Elle ne cessera alors de croître dans la vie de l'Eglise si bien que le pape Pie IX, après avoir élevé sa fête au nombre des dix fêtes d'obligation de l'Eglise universelle (19 mars), le proclamera en 1870 patron de l'Eglise universelle.



*Saint Joseph,
patron des artisans*

Pourquoi Joseph est-il le patron de l'Eglise universelle ?

C'est parce qu'il fut jadis le gardien de la Sainte Famille qui contenait en germe l'Eglise, enfantée au Calvaire par Jésus et Marie, que Joseph est le patron de l'Eglise universelle. Ayant fait ses preuves avec la Sainte Famille, pour l'honorer, Notre Seigneur lui a confié désormais la garde de son Epouse Mystique (l'Eglise). Sa mission continue donc. Il patronne toutes les conditions (enfants, familles, travailleurs, vierges, âmes sacerdotales, affligés...), il demande à Dieu toutes les grâces dont nous avons besoin et distribue ces mêmes grâces obtenues par sa puissante intercession. A nous de mériter sa protection.



*Saint Joseph, patron
de l'Eglise universelle*

Comment mériter la protection de saint Joseph ?

Pour mériter la protection de saint Joseph, à nous de **l'invoquer souvent** et de **l'imiter** dans ses vertus, spécialement la pureté, l'humilité et la confiance en la divine Providence.

Quelle grâce spéciale pouvons-nous espérer de sa protection ?

LA BONNE MORT car il eut lui-même le bonheur de mourir entre les bras de Jésus et de Marie. Cette grâce spéciale, appelée aussi persévérance finale, est à demander tous les jours au Bon Dieu, puisque c'est elle qui nous ouvre les portes du Paradis.

Pour (re)découvrir et imiter saint Joseph...

Une mission de neuf jours consécutifs sera prêchée en la chapelle Notre Dame de la Délivrande du dimanche 10 au lundi 18 mars prochain : neuvaine préparatoire au 19 mars à ne pas manquer !

LA PRUDENCE

I NATURE

La prudence est la vertu qui dirige les actes vers leur juste fin, et fait discerner et employer les bons moyens pour y parvenir. ²⁵⁵

La prudence nous fait donc rechercher le bien. Elle sélectionne ensuite les moyens en fonction du but que l'on recherche.

C'est elle qui nous permet de choisir le temps, le lieu et toutes les circonstances appropriées pour atteindre le but le plus sûrement possible, tout en gardant le juste milieu dans nos actes entre le défaut et l'excès.

La prudence naturelle est commandée par la raison. La prudence surnaturelle est commandée par la raison aussi, mais éclairée par la foi.

II LES 3 ACTES DE LA PRUDENCE

Un acte prudent suppose trois étapes.

1 La réflexion

Le prudent réfléchit et prie avant d'agir. Il pèse le pour et le contre. Il profite de l'expérience du passé. Il prend conseil auprès de gens expérimentés.

2 Le jugement

Cette réflexion doit aboutir à un jugement. Il faut choisir une solution en écartant les préjugés et les passions.

3 La décision

Enfin, il faut passer à l'action sans hésitation pour réaliser ce qu'on pense être bien.

III LES PARTIES DE LA PRUDENCE

1 Les vertus ou parties intégrantes de la prudence

Afin de guider vers la juste fin dans le choix des moyens, la prudence se sert de beaucoup de vertus qui l'intègrent et la complètent :

a. La mémoire, pour conserver fidèlement le souvenir des règles pratiques qu'on doit suivre et des périls contre lesquels on doit se prémunir ;

b. L'intelligence des choses présentes fait connaître les principes selon lesquels la prudence doit régler et les circonstances dont elle doit tenir compte ;

c. la docilité rend prompt à suivre les bons conseils d'autrui ;

d. la sagacité trouve tout de suite les moyens appropriés pour agir ;

e. le discernement tire avec promptitude les conséquences utiles pour agir immédiatement ;

f. la prévoyance fait découvrir par avance et éviter les inconvénients et les obstacles à l'action ;

g. la circonspection tient compte de toutes les circonstances pour qu'il n'y ait pas de déficiences dans l'honnêteté de l'action ;

h. l'attention précautionneuse fait éviter ce qui peut faire obstacle à l'honnêteté de l'action.

2 Les vertus ou parties subjectives de la prudence.

Ce sont les différents modes selon lesquels la prudence s'exerce :

a. La prudence législative ou politique qui dispose celui qui a la charge du bien commun et le rend capable de régir les forces multiples et variées qui constituent une société.

b. La prudence civile qui dicte au citoyen sa conduite à l'égard des lois humaines dans la fidélité à celles de Dieu.

c. La prudence familiale qui règle les rapports entre les époux et entre les parents et les enfants, et dont l'œuvre est l'épanouissement maximum de la vie humaine dans tous ses aspects.

d. La prudence militaire qui est une forme spéciale de l'activité vitale d'une société : la défense du sol et du peuple, qu'il s'agisse de prévenir l'attaque ennemie ou d'en triompher.

3 Les vertus ou parties potentielles de la prudence.

Ce sont comme les servantes ou assistantes au service de la prudence :

a. Le bon conseil, qui fait demander aux personnes compétentes leur avis pour nous éclairer. Surtout lorsqu'on est peu compétent, il est bon de prendre conseil auprès de plus expérimenté que nous. « L'homme habile fait tout avec conseil » Prov.13,16.

b. Le bon sens, qui peut s'identifier avec ce que l'on nomme couramment le « sens commun ». Il maintient la rectitude du jugement, la vérité dans les appréciations sur les événements, les hommes et les choses.

c. Le bon jugement, qui intervient dans les conjonctures extraordinaires, là où les règles habituelles de l'action semble bouleversées, quand la rapidité des événements et l'urgence des décisions par exemple, ne laissent pas le temps voulu et la liberté d'esprit requise pour une délibération normale. Le bon jugement fait juger droitement en des circonstances extraordinaires, mais toujours selon l'esprit du législateur. Par exemple : la loi commune interdit de voler ; mais la le bon jugement me dit que Dieu n'avait pas l'intention d'interdire de prendre à d'autres ce qui m'est nécessaire pour ne pas mourir de faim.

IV PÉCHÉS OPPOSÉS À LA PRUDENCE

Comme pour toute vertu morale, on peut pécher de deux façons contre la prudence, par défaut ou par excès.

1 Par défaut

a. La précipitation pousse à agir sans avoir d'abord réfléchi suffisamment sur la fin et les moyens (par exemple quand on agit sans réfléchir) ;

b. L'inconsidération juge des moyens sans les examiner avec le soin requis (par exemple quand on prend une décision grave sans envisager les conséquences) ;

c. L'inconstance incline à changer de fin et de moyens sans raison (par exemple, on décide quelque chose après une mûre réflexion, mais finalement on hésite encore, puis on décide le contraire et finalement on revient à la première décision, etc.) ;

d. La négligence fait tarder pour passer à l'exécution de la décision (par exemple, on est convaincu de l'acte à poser mais on n'ose pas, on remet à plus tard).

2 Par excès

a. La prudence de la chair, qui recherche avec soin les moyens et les fait servir à satisfaire les passions mauvaises (par exemple, on étudie la manière dont on peut voler son prochain sans se faire prendre) ;

b. L'astuce, qui se sert de moyens injustes tels que la tromperie et la fraude pour atteindre le but (par exemple, pour se tirer d'embarras, on ment) ;

c. Le soucis excessif des biens d'ici-bas, quand on s'y attache trop ou qu'on s'en inquiète sans raison (par exemple quand on multiplie immodérément les précautions pour ne pas se faire voler) ;

d. La crainte immodérée de l'avenir, qui méconnaît le soin que Dieu prend de nous par sa Providence (par exemple, quand on a toujours peur de manquer de quelque chose).



Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Martinique !

L'Evêque la fit remettre en état, et elle devint l'église paroissiale du quartier situé entre le Fort et le Mouillage, et dédiée au saint Patron de l'Evêque et du Maire de Saint Pierre, sous le vocable de Saint Etienne du Centre. Sous son épiscopat, on voulut créer un quartier et une paroisse à l'Alma. Un presbytère y fut construit, mais le projet n'eût pas de suite. A son arrivée, plusieurs chapelles étaient en construction (Fonds Saint Denys, Rivière Blanche) Il en termina les travaux et fonda les paroisses.

Avec les Amiraux Bruat et Vaillant (Gouverneurs de la Martinique), Monseigneur le Herpeur n'eût que de bons rapports. Mais il n'en fut pas de même avec leurs successeurs, Gueydon et Fitte de Soucy. Gueydon débarqua à Fort de France en 1854. Très vite, il voulut exercer son autorité et imposer ses volontés. Il supprima la gratuité des écoles, ce qui diminua de moitié, à sa grande satisfaction, le nombre de ceux qui les fréquentaient, car, disait-il, « les garçons qui ont passé par l'école ne veulent plus travailler la terre, et comme il n'y a pas d'industrie dans le pays, ils tournent au vagabondage ». Il ne voulait pas de séminaristes de couleur, et envisagea de fermer un orphelinat à Saint Pierre qui accueillait 56 fillettes de familles blanches ruinées par l'abolition de l'esclavage. Il supprima les subventions municipales accordées aux œuvres de charité, pour les affecter aux frais d'installation de l'évêque à Saint Pierre, laissant supposer que celui-ci se servait des fonds publics à des fins personnelles. Cette décision était d'autant plus injuste, que ces subventions servaient à soigner nombre de malades et d'infirmités qui, avant « l'émancipation », étaient entièrement pris en charge par les colons sur leur habitation, et que la « liberté » avait jetés à la rue, sans ressources. Il exigea un siège permanent dans le chœur de la cathédrale de Fort de France, et 26 bancs dans la nef pour les militaires et les fonctionnaires. ♦

Par Emel

Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Guadeloupe !

Les travaux de la 3ème chapelle de Beausoleil furent exécutés au cours de l'année 1920. La municipalité prit à sa charge les matériaux, il resta une dépense de 1946 F pour la main-d'œuvre à la caisse paroissiale.

Le cyclone de 1928 dégrada considérablement la chapelle, et le curé d'alors, le Père Ruygrock, réinstalla l'oratoire du presbytère. Mais c'était trop petit et les enfants devaient se tenir assis sur les marches de l'autel. Le curé souhaitait donc restaurer la chapelle et entamait des pourparlers avec le maire de l'époque, M. Hatchi. Sa demande reçut un bon accueil « de principe », mais pratiquement, le Père dut « se débrouiller » comme il le dit, moyennant le déplacement de quelques cloisons dans la cure.

C'est lui qui reçut en don une statue de Notre Dame de Lourdes, laquelle émigra vers le bourg, faute de trouver un abri sur la colline. M. Colbac lui ménagea une niche sous l'escalier de la tribune.

Mais la patronne des lieux retrouva son modeste sanctuaire, sans abandonner le bourg. Une seconde statue offerte par Mlle Irène Etna, qui l'expédia de Lourdes par paquebot, fut solennellement placée à Beausoleil en 1932.

Pour la 4ème chapelle, la salle que le Père Buisson édifia avec le concours de toute la population était mixte et pouvait servir de théâtre et de chapelle grâce à des combinaisons de cloisons mobiles. Ayant pour première fonction d'être salle paroissiale, le bâtiment de Beausoleil ne présentait nullement l'architecture d'une chapelle. C'était une vaste salle de 30 mètres de long sur 10 de large, comportant une scène camouflable le dimanche pour orienter les fidèles vers l'autel, lui aussi dissimulé en temps ordinaire tout au fond de l'édifice. Cette création s'opéra entre septembre 1937 et juillet 1938.

Avec la création de l'Association des Jeunes, l'Avenir, et la fondation de la Société Mutuelle Saint-Michel, la salle devient siège social et prend le nom de Saint-Michel, au détriment de Notre Dame de Lourdes. ♦



LA VIE AU PRIEURE

La fête de Notre-Dame de Lourdes restera marquée par l'annonce de la démission du Souverain Pontife. Voici le Communiqué de la Maison générale de la Fraternité Saint-Pie X.

« La Fraternité Saint-Pie X a appris l'annonce soudaine de la démission du pape Benoît XVI, qui sera effective au soir du 28 février 2013. Malgré les divergences doctrinales manifestées encore à l'occasion des entretiens théologiques tenus entre 2009 et 2011, la Fraternité Saint-Pie X n'oublie pas que le Saint Père a eu le courage de rappeler que la messe traditionnelle n'avait jamais été abrogée, et de supprimer les effets des sanctions canoniques portées contre ses évêques, à la suite des sacres de 1988. Elle n'ignore pas l'opposition que ces décisions ont suscitée, obligeant le pape à se justifier devant les évêques du monde entier. Elle lui exprime sa gratitude pour la force et la constance dont il a fait preuve à son égard en des circonstances aussi difficiles, et l'assure de ses prières pour le temps qu'il souhaite désormais consacrer au recueillement.



A la suite de son fondateur, Mgr Marcel Lefebvre, la Fraternité Saint-Pie X réaffirme son attachement à la Rome éternelle, Mère et Maitresse de Vérité, et au Siège de Pierre. Elle redit son désir d'apporter sa contribution, selon ses moyens, à la grave crise qui secoue l'Eglise. Elle prie pour que, sous l'inspiration du Saint-Esprit, les cardinaux du prochain conclave élisent le pape qui, selon la volonté de Dieu, œuvrera à la restauration de toutes choses dans le Christ (Eph. 1,10). »

Menzingen, le 11 février 2013,
en la fête de Notre-Dame de Lourdes

Le Saint du mois

Dans son évangile, Saint Matthieu nomme les ancêtres de Saint Joseph : c'est la généalogie légale (par le père). St Luc décrit les ancêtres de la Sainte Vierge : c'est la généalogie naturelle du Sauveur. L'une et l'autre ont le même point de départ, le roi David, dont Joseph fut le descendant direct. Joseph et Marie sont unis par les liens du sang, ils sont de la même tribu et de la même famille.

A la circoncision, son père Jacob lui donna le nom de Joseph. On peut le traduire ainsi : Accroissement, augmentation.

La sainteté de Joseph est affirmée par la Sainte Ecriture qui l'appelle « un homme juste ». La justice n'est pas seulement cette vertu spéciale attribuant à chacun ce qui lui appartient, c'est encore la rectitude générale de l'âme consistant dans la réunion de toutes les vertus. Nous pouvons ajouter qu'aucune des faveurs divines nécessaires à l'exercice de ses fonctions spéciales ne lui a manqué. C'est une opinion probable qu'il fut sanctifié dès avant sa naissance par l'effacement du péché originel.

Sa jeunesse s'écoula en Galilée,

dans la région de Nazareth. Très vite, il apprit et exerça le métier de charpentier, dans lequel il acquit une bonne réputation fondée sur sa probité, son expérience et son adresse.

Tout le monde se plaît à louer la chasteté parfaite de saint Joseph, chasteté consacrée par le vœu de virginité. C'est sans doute ce qui décida la Vierge Marie à se lier à lui par les liens du mariage. La Vierge, liée par le vœu de virginité, avait agi d'après une manifestation directe de la volonté de Dieu, se confiant aveuglément aux dispositions que sa Providence saurait prendre dans l'avenir. Quand le moment fut venu, elle sut certainement que Joseph était l'homme choisi par le Seigneur pour sauvegarder sa pudeur et protéger son intégrité virginale.

Peu de jours après les fiançailles, selon les ordonnances mosaïques, eut lieu la célébration solennelle du mariage entre Joseph et Marie. La noce fut célébrée à Jérusalem le 23 janvier, suivant une tradition adoptée par l'Eglise. Ce mariage fut saint et parfait.

Joseph voulut lui-même accompagner Marie chez sa cousine Eli-

sabeth pour ce voyage de 100 km environ. Nous le voyons ensuite bénéficier de la visite des anges pour l'éclairer sur le mystère de l'Incarnation et sur son rôle de père protecteur de l'Enfant Dieu et de sa Mère.

Il accueillit avec une grande bienveillance les bergers et les rois mages à Bethléem, recevant et conservant leurs présents, ce qui devait lui faciliter le voyage et le séjour en Egypte. Là-bas il put montrer encore son application au travail du bois.

De retour à Nazareth, Joseph retrouva sa famille et ses amis, mais aussi son atelier et sa clientèle.

Jésus enfant fut initié à la connaissance des lettres dans la maison paternelle. Les Juifs n'avaient pas d'écoles publiques proprement dites. Le père transmettait à ses enfants les premiers éléments des sciences ; il leur faisait lire ensuite les livres les plus remarquables de la Bible, tels que celui des Psaumes de David et les prophéties les plus célèbres. Les jeunes gens, parvenus à un certain

âge, se rendaient de temps à autre à l'école de la Synagogue, où ils recevaient les leçons des docteurs.

Saint Joseph remplit fidèlement envers Jésus tous les devoirs de la paternité. Quand le temps fut venu,

le Sauveur ne refusa pas de s'appliquer aux travaux pénibles de son père nourricier. Ainsi le Fils de Dieu, revêtu de notre humanité, vécut relégué dans une pauvre boutique d'artisan. L'évangile résume cette vie cachée : « Jésus était soumis à ses parents ».

Admirons chez Saint Joseph l'amour du silence, du recueillement, sa vie cachée à Nazareth, s'écoulant calme entre Jésus et

Marie.

Joseph s'endormit du sommeil du juste lorsque Jésus eut atteint l'âge de 30 ans. Les obsèques furent célébrées à Nazareth. La ville entière pleura cet homme pacifique, bon envers tous, maître d'une incomparable sainteté, digne descendant du roi David.

Père Claret



SAINT JOSEPH
Fête le 19 mars

Martinique

☎ 05.96.70.04.67

- ♦ Réunion de Marie Reine des Cœurs
☞ *Vendredi 1er mars*
☞ *Vendredi 5 avril*
- ♦ Cours de doctrine pour adultes (de 17h15 à 17h45 à la chapelle).
☞ *Mardis 5 et 26 mars*
- ♦ Conférence
☞ *Samedi 9 mars*
- ♦ Patronage (Prieuré 14h30)
☞ *Les 9 et 23 mars*
- ♦ Neuvaine-Mission
☞ *Du 10 au 18 mars*

Nos prochains rendez-vous.
Venez-y nombreux !

Guyane

☎ 05.96.70.04.67

- ♦ A Cayenne - Matoury :
chapelle des Bily
☞ *jeudi 28* :
18h Messe vespérale
suivie de l'adoration du
Saint Sacrement
☞ *vendredi 29* : *15h*
Chemin de Croix suivi de
la Fonction liturgique
☞ *samedi 30* : *22h30*
Vigile Pascale
☞ *dimanche 31* :
9h chapelet
9h30 Messe de Pâques

Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93

- ♦ Réunion de la Compagnie de Marie Reine des Cœurs
à 17h30 à la chapelle
☞ *Vendredi 1er mars*
☞ *Vendredi 5 avril*

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique



05.96.70.04.67

Chapelle
N. D. de la
Délivrante

64, rue Moreau-de-
Jonnès

97200 Fort-de-France
97p.martinique@fsspx.fr

- ♦ **Dimanche** : 7h00 (*messe basse*)
9h00 (*messe chantée*)
- ♦ **En semaine** : 6h30 et 11h00
- ♦ **Exposition du Saint Sacrement** : jeudi à 7h15 (chapelet)
- ♦ **Confessions et permanence** : tous les jours **de 7h30 à 10h45**
- ♦ **Catéchismes** : mardi de 17h15 à 17h45
mercredi de 14h30 à 16h30 (*au prieuré*)

Guyane

☎ 05.96.70.04.67

- ♦ **Messe** selon le programme ci-dessus
- ♦ **Confessions** durant l'heure qui précède chaque messe

Guadeloupe



06.90.12.80.93

Chapelle
N. D. de
Guadeloupe

5, Quai Lardenoy
97110 Pointe-à-Pitre

- ♦ **Dimanche** à 7h00 (*messe basse*) et 9h00 (*messe chantée*)
- ♦ **En semaine** : **lundi** à 6h30
vendredi à 18h00
samedi à 18h00
- ♦ **Confessions** : avant ou après chaque messe
- ♦ **Catéchismes** : le samedi de 8h30 à 9h30
- ♦ **Permanence** : le samedi de 9h30 à 12h00